



39ème Rallye des Routes du Nord

31 janvier et 1er février 2026

DROITS D'ENGAGEMENT

Pour que ce formulaire d'engagement soit valable, il doit être accompagné des droits d'engagement appropriés.

☐	Droits d'engagement	386,00 €
☐		
☐	Droit d'engagement VHR ET VMRS Cup	350,00 €
TOTAL :		

Informations détaillées pour le paiement
Cheque à libeller à l'ordre de Association Rallye Mervilloise

La demande d'engagement doit également être accompagnée des pièces suivantes :

- | | | |
|---|---|--|
| ☐ Photocopie permis pilote | ☐ Photocopie licence pilote | ☐ Photocopie 1ere page de la fiche d'homologation |
| ☐ Photocopie permis co-pilote | ☐ Photocopie licence co-pilote | ☐ Photocopie de la 1ere page du passeport technique |
| ☐ Chèque de caution de 200 € à l'ordre de l'ARM | | |
| ☐ L'autorisation du concurrent si celui-ci n'est pas un membre de l'équipage (si nécessaire) | | |

Un engagement incomplètement rempli ou sans le montant de la participation ne sera pas pris en compte

Par leurs signatures, les participant à l'épreuve déclarent sincères et véritables les renseignements portés par eux sur ce document. Ils déclarent également connaître tous les règlements, connaître les risques inhérents à cette discipline,. Ils déclarent également être informés de la réglementation sur le dopage (www.afid.fr)

By my signature, I declare that all the information mentioned in this entry form is correct. I agree to respect the regulation forbidding doping and accept possible control. They accept by their signatures that in the event of a dispute, only the French versions of the various regulations will be authentic.

Date : _____

Signature concurrent (et ou) Pilote

Signature copilote

Paiement :	
N° d'ordre :	
Date de reception :	
Cadre réservé à l'organisation	Observations :